



Rencontre PCASDIS 10 mai 2017

Le SA SPP PATS 83 a rencontré le mercredi 10 mai la présidente du CASDIS et le directeur départemental. Cette rencontre avait été sollicitée par le SA SPP PATS 83 au lendemain de notre manifestation nationale du 14 mars 2017 (voir notre courrier du 15 mars 2017).

Nous avons abordé les points suivants, déclinant ainsi au niveau local les revendications du mouvement national qui nous concernent plus que jamais.

✓ **Recrutements**

Un effort est demandé en termes de recrutement que nous mettons en lien avec la baisse du temps de travail, la hausse constante de l'activité (+ 5%) et l'occupation par des SPV d'équivalent-temps-plein, cumulant ainsi pour certains des temps d'activité supérieurs à ceux des SPP.

✓ **Avancement**

Nous avons réaffirmé notre souhait de voir promus au grade supérieur tous les agents, PAT ou SPP, lauréats d'un concours ou d'un examen. De la même manière, notre position est constante quant aux SGT INC2. **Nous refusons de voir des chefs d'agrès humiliés au 1^{er} janvier 2020 lorsqu'ils ne pourront plus tenir leur fonction.** Cela dépasse le cadre du gain salarial qui est d'ailleurs pratiquement inexistant pour le passage de SGT à ADJ.

✓ **Sollicitation abusive**

Nous avons apporté des preuves par des exemples de tickets de départ les plus farfelus. Une communication en ce sens vers la population serait une première mesure à mettre en œuvre. Le DDSIS nous sollicite pour continuer à faire remonter ces demandes de sorties ne relevant pas de nos compétences. **Nous relayons cette sollicitation auprès de vous et nous continuons à les collecter.**

SYNDICAT
AUTONOME
SPP PATS

BP 653
83053 TOULON CEDEX

Tel: 04 94 46 79 26
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

✓ **Temps de travail SPP**

Nous confirmons notre engagement dans la démarche en cours de choix laissé aux agents par un questionnaire, comme ces 2 dernières fois. Nous prenons position malgré tout, dans un souci de santé et sécurité, pour un régime de 12H cyclé. Nous mettons en garde contre la tentation de remplacer les SPP par des SPV, comme seule réponse à la baisse du temps de travail.

Nous avons indiqué à ce stade qu'en conjuguant ces 4 items :

**Épuisement physique et moral + perte de sens des missions
+ humiliation par rapport à la perte des fonctions
= prochain mouvement social**

✓ **Budget SDIS**

Le SA 83, en étudiant les statistiques financières de la DGSCGC a pu proposer des axes d'amélioration, notamment sur la capacité d'autofinancement, très élevée pour notre SDIS, ainsi que sur les possibilités de participation de l'Etat, plus élevées chez nos collègues du 06 et du 13.

Nous avons insisté sur le faible engagement du Conseil Départemental au budget du SDIS, seulement 47 % du budget total.

✓ **Incivilités et agressions**

Nous demandons dans un premier temps un recensement des dépôts de plainte du SDIS et des incidents relatés dans ce domaine. Il faut aussi impérativement que le SDIS 83 incite les collègues agressés à porter plainte et le fasse aussi de son côté.

Sur tous ces points nous avons eu une écoute attentive. Bien évidemment nous n'avons pas eu de réponses immédiates. Nous commençons à être rodés à l'exercice. Les difficultés financières de l'administration ne doivent pas être la seule excuse pour ne pas faire évoluer le SDIS 83, au travers de ces thématiques.

Nous refusons que le budget du SDIS soit la variable d'ajustement du budget du Conseil départemental.

A notre grande satisfaction, deux jours après notre entretien, l'administration nous a fait une proposition sur le sujet de l'avancement comme vous avez pu le constater par un message du DDSIS aux chefs de centre. Notre proposition de

maintenir les INC2 dans leur fonction a eu un écho favorable, et nous travaillons actuellement à l'établissement d'un plan de nomination sur 4 ans.

Notre objectif est de faire en sorte que les effets néfastes et destructeurs de cette filière pour notre profession soient limités au maximum, en favorisant l'avancement au grade supérieur des agents remplissant les conditions.

Mais aussi nous n'oublions pas nos collègues PAT de manière à obtenir des avancements dans les filières techniques et administratives. Cela a d'ailleurs déjà débuté cette année avec l'annonce des 18 promotions au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe. De plus, nous nous engageons sur 4 revendications qui vous concernent plus directement :

- ✓ **le RIFSEEP (remplacement du régime indemnitaire)**
- ✓ **la charte du temps (possibilité d'un aménagement individuel en fonction des contraintes familiales)**
- ✓ **le télétravail**
- ✓ **la participation financière à la protection sociale complémentaire (mutuelle)**

Nous continuons sereinement à porter votre voix.

Les Autonomes